

# OFFRE COVID FRANCE

## EN COMPLÉMENT DE VOTRE CONTRAT MULTIRISQUE n°4766



AVANT LE DÉPART	Montants maximum couverts
Téléconsultation avant départ	1 appel
Annulation pour maladie déclarée dans le mois précédant le départ en cas d'épidémie ou de pandémie	Selon plafond et franchise mentionnés dans votre contrat
Annulation pour non-acceptation dans transport collectif prévu (train, bus, covoiturage...) suite à prise de température	
PENDANT LE SÉJOUR	Montants maximum couverts
Retour au domicile suite à maladie (y compris en cas d'épidémie ou de pandémie)	Frais réels
Retour au domicile suite à annulation du transport collectif prévu (train, bus, covoiturage...) suite à des mesures de restriction de déplacement des populations en cas d'épidémie ou de pandémie	1 000 € / personne et 50 000 € / groupe
Frais d'hébergement suite mise en quarantaine	80 € / nuit - 14 nuits maximum
Frais d'hébergement suite à l'annulation du transport collectif prévu suite à des mesures de restriction de déplacement des populations en cas d'épidémie ou de pandémie	80 € / nuit - 14 nuits maximum
Soutien psychologique suite mise en quarantaine	6 entretiens / événement
APRÈS RETOUR	Montants maximum couverts
Aide-ménagère	15 heures réparties sur 4 semaines
Livraison de courses ménagères	15 jours maximum et 1 livraison / semaine
Soutien psychologique suite retour au domicile	6 entretiens / événement

### Assurinco Assurance Voyage

Filiale de Cabinet Chaubet Courtage - SARL de courtage en assurances au capital de 140 750 €  
Siège Social : 122 Bis Quai de Tounis, 31000 TOULOUSE – [www.assurinco.com](http://www.assurinco.com) - RCS TOULOUSE N° SIREN 385 154 620  
Immatriculé à l'ORIAS dans la catégorie courtier d'assurance sous le N°07001894 - site web ORIAS : [www.orias.fr](http://www.orias.fr)

Document non contractuel – juin 2020

